

LEGENDE

Fond de plan

- Limite de commune
- Limite de la zone inondable

Zones urbanisées Dominante habitat

- Secteur urbain dense
- Habitat diffus

Zones urbanisées Dominante économie et équipements

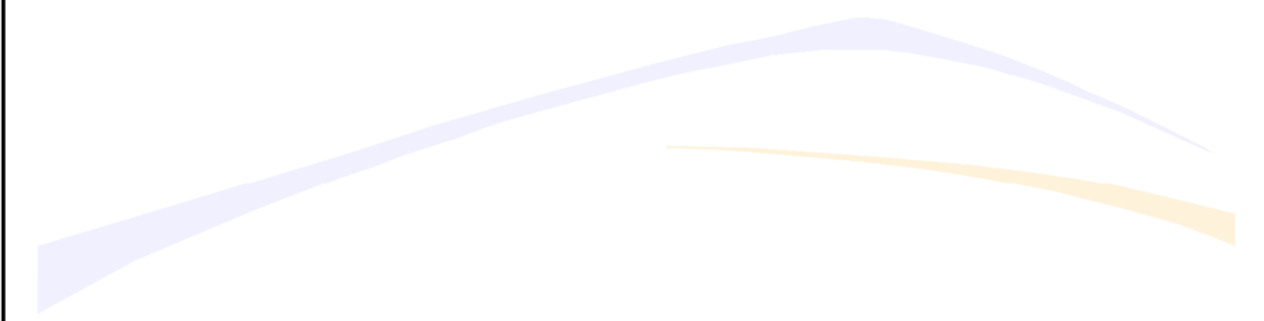
- Zone d'activités économiques
- Zone d'activités sportives et de loisirs
- Zone d'hôtellerie de plein air
- Etablissement public
- Siège d'exploitation ou bâtiment agricole
- Enjeux d'aménagement futur ou secteurs de projet
- Aire d'accueil des gens du voyage
- Etablissement recevant du public

Ouvrages techniques

- Voie principale inondable
- Poste de relevage des eaux usées et des eaux pluviales
- Poste transformateur électrique
- STEP
- Centre d'élimination des déchets
- Château d'eau



DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE LA CHARENTE
SERVICE EAU, ENVIRONNEMENT ET RISQUES



Révision des Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) de la vallée de la Charente à l'aval de l'Agglomération d'Angoulême

Secteur de Linars à Bassac

Carte des enjeux
 Commune de Trois-Palis
 Carte E3
 Echelle: 1/ 5000

PPRN approuvé par arrêté préfectoral le : 29 mai 2024

Mai 2019

Affaire n° 4352124



Agence de Bordeaux